

# PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 14 – 2012

## AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

### **Contribution de CHF 115'000.- pour la participation 2012 aux études et au fonctionnement du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG)**

Responsables: M. Gérald Creteigny et M. Jean-Noël Goël

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis concerne le financement régional du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (AFVG) pour l'année 2012.

Le premier soutien au fonctionnement de l'AFVG (Cf préavis no 45-08) avait été demandé pour 3 ans (2008-2010). Le comité de pilotage du Projet d'agglomération, dans sa séance de novembre 2010, a décidé de déposer une demande formelle par année. Le préavis 69-11 a ainsi couvert le soutien du fonctionnement pour l'année 2011. Le présent préavis est destiné à couvrir notre participation aux études et au fonctionnement pour l'année 2012.

#### **1. Le bilan 2011**

L'objectif principal consistait à préparer le projet d'agglomération 2 dans la perspective d'obtenir de nouveaux soutiens financiers pour la phase 2015-2018. Un intense travail de conduite des études d'urbanisation et de mobilité a été mené, avec de nombreux retours dans les territoires pour discussion. En parallèle ont également eu lieu le suivi des mesures acceptées dans le projet d'agglomération 1, la définition et la mise en œuvre de l'organisme juridique de gouvernance de l'agglomération (GLCT Cf préavis n°4-11), des séminaires et tables rondes, etc.

Pour le district, le périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) Genève-Rolle a été achevé. Il permet de disposer d'un cadre général, bien coordonné avec le Plan directeur régional, dans lequel les mesures du Projet d'agglomération 2 sont identifiées.

#### **2. Le budget 2012**

L'année 2012 voit se finaliser le projet d'agglomération 2, qui sera déposé à Berne à la fin juin. A la même période les statuts du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) seront signés par les partenaires politiques. Un règlement d'application est en cours d'élaboration.

Ces prochains événements ont conduit le Comité de pilotage du Projet d'agglomération à ouvrir une consultation pour trouver un nouveau nom destiné à symboliser ce changement d'ère. De projet, l'agglomération devient une entité constituée. Un forum de la société civile transfrontalière est aussi en cours de constitution. On espère son démarrage en janvier 2013.

En accompagnement de ces avancées notables dans la gouvernance d'agglomération, les études localisées se poursuivront, pour la concrétisation des mesures retenues dans le premier projet d'agglomération 1, celles annoncées dans le 2, ainsi que des études d'urbanisation qui permettront d'accueillir la croissance attendue d'ici à 2030.

## Budget AFVG 2012 (CHF)

Etudes et action 2012	France	1'080'000
	Genève	2'430'000
	<b>Vaud</b>	<b>230'000</b>
	TOTAL	3'740'000
Etudes et action 2012 Vaud	<b>Conseil régional</b>	<b>115'000</b>
	Canton de Vaud	115'000
	TOTAL	<b>230'000</b>

### 3. Le financement vaudois en 2012

Les charges de financement (CHF) sont réparties de la manière suivante :

Objets	2012						Coordination de la Maîtrise d'ouvrage
		Dév. territorial	Mobilité	Promotion économique (ex SELT)	Conseil régional	Interreg Vaud	
Schéma d'agгло	50'000	25'000			25'000		Office urbanisme-GE
PDRN/Agгло	10'000			5'000	5'000		Conseil régional
Etudes localisées	20'000	10'000			10'000		Conseil régional
Communication	60'000				30'000	30'000	Syndicat mixte-F
Mobilité	10'000		5'000		5'000		Office mobilité-GE
Economie	60'000			30'000	30'000		Conseil régional
Politiques service	20'000	10'000			10'000		Syndicat mixte-F
	<b>230'000</b>	<b>45'000</b>	<b>5'000</b>	<b>35'000</b>	<b>115'000</b>	<b>30'000</b>	

Schéma d'agгло : finalisation jusqu'en juin 2012 des études transports, environnement, urbanisation et rédaction des documents relatifs pour le dépôt du projet d'agglomération 2 auprès de la Confédération.

Plan directeur régional/Projet d'agгло : mise en relation des objectifs conjoints des deux échelles de planification, valorisation du PDRN à travers la dimension transfrontalière.

Etudes localisées : participation aux études des sites de développement stratégique, Coppet, Nyon, Gland, Rolle, ....

Mobilité : application du modèle multimodal mis au point par le projet d'agгло, à la problématique régionale du PACA Genève-Rolle.

Economie : études de positionnement des sites de développement stratégique, quel types d'activités, quels types de synergies avec les activités présentes, équipements, services,....

Politiques de service : participation au développement des réflexions concernant les politiques de service, par exemple, l'atlas culturel transfrontalier, etc.

### 4. Conclusion

Le Projet d'agglomération entre dans la phase de consolidation de son fonctionnement et de sa reconnaissance. L'année 2012 est une année charnière.

En effet, à la suite du dépôt du projet d'agglomération 2, il s'agira de l'orienter plus fortement dans sa dimension de mise en œuvre, non seulement pour les mesures d'intérêt d'agglomération, mais aussi des politiques de service aptes à améliorer le quotidien des habitants de ce bassin de vie. Une réflexion importante est donc attendue pour cette fin d'année afin de faire évoluer les axes de travail et d'action du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°14-12 relatif à une demande de crédit de CHF 115'000.- pour la contribution du Conseil régional aux études et au suivi des études du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois pour l'année 2012,

ouï le rapport de la commission de gestion et finances,

ouï le rapport de la commission ad'hoc,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'autoriser le crédit de CHF 115'000.- pour procéder aux études et au suivi d'études du PAFVG.

Le montant sera prélevé sur le fonds d'investissement régional et amorti sur cinq années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 26 avril 2012, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Creteigny

Patrick Freudiger